Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 3

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Conseils aux débutants

Mars 1984

Durant cette première quinzaine de février, l'hiver s'est enfin véritablement manifesté. La neige est abondante, et des vents violents ont créé de respectables congères. Mais nos colonies, bien arrimées sur leurs supports, ne risquent rien. Les abeilles se tiennent en grappe pour conserver la chaleur en ne consommant qu'un minimum.

Le mauvais temps a heureusement des accalmies. Les brèves apparitions du soleil ont permis à nos abeilles d'effectuer régulièrement leurs sorties de propreté, ce qui est indispensable.

Les beaux jours vont revenir et la ponte va redémarrer. C'est à ce moment-là qu'il conviendra de s'assurer que les provisions sont suffisantes. A ce stade, il est prématuré d'ouvrir les colonies, la température est trop peu clémente. Patientez et attendez qu'il fasse au minimum 15 degrés pour risquer un rapide coup d'œil où cela vous apparaîtra indispensable. Bornez-vous alors à apprécier la nourriture et l'aspect du couvain.

A cette période, il faut se limiter aux observations au trou de vol. Vous aurez vite fait le diagnostic des colonies faibles ou péries, et vous compterez, souhaitons-le, un maximum de colonies pleines de promesses.

Si, sur la planche de vol vous observez des abeilles qui vont de-ci, de-là sans pouvoir s'envoler, vous devez suspecter la présence d'acariose. Vous trouverez alors sans doute d'autres abeilles, plus âgées, les ailes en croix. Vous n'aurez aucune peine à en détacher l'aile. Les symptômes seront encore plus précis. Prenez contact sans tarder avec l'inspecteur des ruchers de votre cercle, qui prélèvera, cas échéant, les échantillons nécessaires et les soumettra à analyse.

Au moment de la première visite, portez une attention toute particulière à l'aspect du couvain. S'il est compact et bien bombé, tout va bien. S'il est en revanche lacuneux, observez la situation de plus près. Si vous observez des opercules concaves, voire percés, introduisez une allumette et retirez-là doucement en arrière. Si vous obtenez une masse fileuse et sentez une odeur de colle forte, stoppez immédiatement les opérations. Refermez la ruche, désinfectez votre matériel à l'alcool à brûler, lavez-vous les mains et rétrécissez l'entrée. Notez soigneusement la ruche suspecte et faites appel à

l'inspecteur des ruchers qui prendra les mesures nécessaires. Vous devez prendre ces mesures, non seulement pour votre rucher, mais surtout pour ceux de vos collègues voisins.

Bien qu'ils représentent la police sanitaire des abeilles, les inspecteurs des ruchers sont vos amis, prêts à vous rendre service au plus près de leur conscience, et préoccupés par les mêmes soucis que vous. D'ailleurs, en Suisse romande, leurs rangs vont s'élargir pour assurer la continuité et rendre encore plus de services. Ainsi, le 4 février écoulé, plus de 50 candidats étaient réunis à Liebefeld pour approfondir leur formation. **Ces candidats, enthousiastes et motivés, sont restés totalement insensibles aux propos pessimistes du Dr Wille.** Ils ont conscience que certaines infections ne pourront pas être éradiquées, mais ils sont déterminés à poursuivre la lutte, sans baisser les bras, pour que l'apiculture reste fructueuse.

A leur image, gardons confiance et abordons pleins de venin l'année qui s'ouvre.

A. Rosselet

À VENDRE

nucléis DB, dès la fin avril, sur 3, 4 et 5 cadres de couvain. Souche carniolienne sélectionnée. Prix officiel. Egalement 20 colonies peuplées DB pastorale, même souche.

S'adresser à:
Robert Praz, rue de l'Aéroport 2, 1950 Sion, tél. (027) 22 48 19.

À VENDRE

pour cause d'invalidité, 6 ruches habitées et 5 ruches vides, avec divers matériel.

Tél. (022) 82 61 20.

A acheter

nourrisseur Lienher en bon état, grandeur 25 cm ou 29 cm.

Marcelin Matthey-Doret,
2125 La Brévine,
tél. (039) 35 11 48.